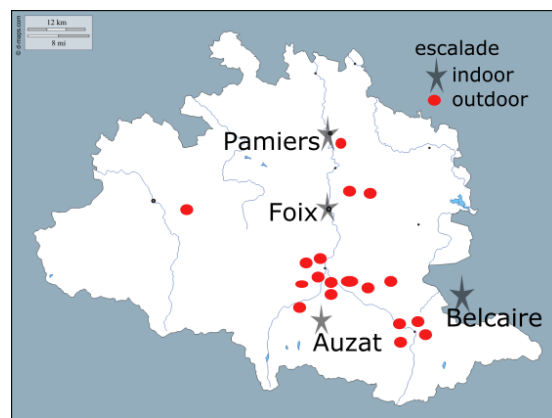


Projet nouvelle salle d'escalade à Foix
Association Pandémonium
Réunion publique du 24 juin 2016

Etat des lieux de l'escalade en Ariège

- 4^{ème} département de France en nombre de sites équipés.
- Le bloc / pan d'escalade, une activité en forte croissance, complémentaire de l'escalade à corde mais qui constitue en soi une nouvelle discipline.
- L'association Pandémonium : 10 ans d'existence, 180 adhérents, une jeune équipe compétition, des grimpeurs de très haut niveau.
- Un soutien de la FFME sur le projet.



Une nouvelle salle :

Un projet fédérateur qui s'adresse :

- Aux associations de montagne et d'escalade,
- A l'ensemble du secteur de l'éducation : écoles primaires, collèges, lycées, centre universitaire de Foix : il y a une véritable demande non pourvue.
- Aux associations d'éducation et de loisirs : les PEPS, l'UNSS, le FAJIP des associations comme Arize Loisir.
- Aux jeunes mais aussi aux adultes, aux publics handicapés,...
- Aux professionnels de l'escalade comme lieu d'exercice de leur activité.

Un véritable enjeu de territoire :

- Des grimpeurs qui viennent de l'ensemble du département,
- Une salle de bloc qui ne concurrence pas les SAE à corde mais qui complète l'offre des salles déjà existantes.
- Dans un contexte de montée en puissance du tourisme des Activités de Pleine Nature, une nouvelle salle devient un endroit stratégique car complémentaire à la pratique outdoor.

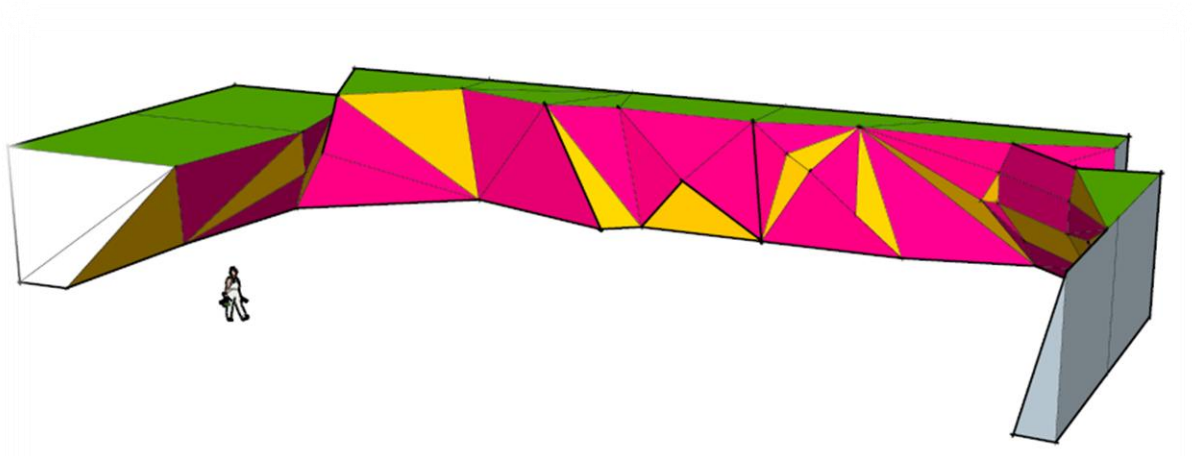
Une salle de bloc à Foix

Différents scénarios d'implantations :

- Au 17 cours Irénée Cros, après rachat, destruction puis reconstruction d'un nouveau bâtiment sécurisé et aux normes.
- Intégration dans un bâtiment sportif déjà existant.
- Construction d'un nouveau bâtiment sur un terrain constructible.

Différents scénarios de taille de salles :

- Envisager l'ensemble des possibilités, mais se caler sur les normes FFME permettant d'accueillir les compétitions (régionales, nationales voir internationales).



Différents scénarios de financements :

- Un coût variable en fonction de la localisation : entre 300 000 et 600 000€.
- Des aides spécifiques : CNDS équipement, Plan national des SAE de la FFME.
- Des subventions publiques : FEDER (politique de la ville), communauté de communes et département.
- Fond propre de l'association et dispositifs innovants (crowdfunding).